

## MAIRIE DE BASSUSSARRY

PROJET DE DÉCLASSEMENT PARTIEL DE L'IMPASSE LOUBERRY ET D'ÉCHANGE FONCIER EN VUE DE LA CRÉATION D'UNE LIAISON PIÉTONNE ENTRE L'IMPASSE LOUBERRY ET LE PARKING DES PLATANES

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté du vendredi 3 février 2023, le Maire de la commune de Bassussarry a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur la création d'une liaison piétonne impliquant un échange foncier et le déclassement partiel de l'impasse Louberry. Cette enquête publique se déroulera sur 17 jours consécutifs :

**du mercredi 22 février 2023 à partir de 9h au vendredi 10 mars 2023 jusqu'à 17h**

La commune de Bassussarry a pour projet de créer une liaison piétonne reliant l'impasse Louberry au centre bourg de Bassussarry, via le parking des Platanes. Cette démarche s'inscrit dans le cadre des mobilités douces et plus particulièrement du développement des itinéraires piétonniers et de leur maillage progressif sur l'ensemble de la commune. Pour permettre la création d'une liaison piétonne entre l'impasse Louberry et le parking des Platanes, il convient de procéder à un échange foncier et de déclasser une partie de l'extrémité Nord de ce chemin rural.

Une fois l'échange foncier réalisé et le déclassement partiel de l'impasse Louberry officialisé, la Commune pourra poursuivre le projet de création d'une liaison piétonne reliant l'impasse Louberry au parking des Platanes.

Le projet de création d'une liaison piétonne impliquant un échange foncier et le déclassement partiel de l'impasse Louberry est soumis à une enquête publique destinée à recueillir les observations du public.

**Le dossier papier d'enquête publique, composé des pièces et éléments requis, pourra être consulté pendant toute la durée de l'enquête à la Mairie de Bassussarry (64200), 48 allée Bielle Nave, du mercredi 22 février 2023 à 9h au vendredi 10 mars 2023 à 17h**, du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, à l'exception du mardi matin où la mairie est fermée au public, (sauf évolution du contexte sanitaire : dans ce cas, contacter la mairie au 05 59 43 07 96), afin que chacun puisse en prendre connaissance et faire enregistrer ses observations éventuelles.

Les pièces du dossier d'enquête seront également mises en ligne sur le site internet de la mairie de Bassussarry [www.bassussarry.fr](http://www.bassussarry.fr).

**Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public sans rendez-vous** à la mairie de Bassussarry, 48 Allée Bielle Nave, les :

- **Mercredi 22 février 2023 de 9h à 12h**
- **Vendredi 10 mars 2023 de 14h à 17h**

Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra consigner ses observations et propositions, et les adresser au commissaire enquêteur :

- **Par courrier**, au siège de l'enquête publique, à l'adresse : « Madame le Commissaire enquêteur – projet de déclassement partiel de l'Impasse Louberry – Mairie de Bassussarry, 48 Allée Bielle Nave, 64200 Bassussarry », avec la mention « NE PAS OUVRIR ».
- **Sur le registre d'enquête :**
  - Le registre d'observations en papier, à feuillets non mobiles, et constitutif du dossier d'enquête, sera côté et paraphé par Madame le Commissaire enquêteur comme le reste du dossier, et mis à disposition du public en Mairie de Bassussarry (48 Allée de Bielle Nave, 64200 Bassussarry).  
L'accès au registre papier se fera du Lundi au Vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, à l'exception du mardi matin où la mairie est fermée au public (sauf évolution du contexte sanitaire : dans ce cas, contacter la mairie au 05 59 43 07 96).

A l'issue de l'enquête publique, le registre d'enquête sera clos et signé par le commissaire-enquêteur qui dans le délai d'un mois transmettra au Maire le dossier et le registre accompagnés de ses conclusions motivées.